

Fiche de données de sécurité

(Conformément au RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (EU) No 830/2015)

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Code produit	15160047
Nom du produit	Kanamycin Sulphate (100X)
Nom chimique	Sans objet
Numéro d'enregistrement REACH	La/les substance(s) de ce mélange ne comporte(nt) pas de numéro d'enregistrement dans la mesure où la quantité importée est inférieure à 1 tonne/an ou bien que la période de transition pour son enregistrement selon l'Article 23 du règlement REACH n'a pas encore expiré.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées	Utilisation en recherche uniquement
Utilisez le Code descriptif	SU22 - Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat), PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire, PC21 - Substances chimiques de laboratoire, SU24 - Recherche scientifique et développement
Utilisations déconseillées	Impropres à la consommation.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer/Supplier
LIFE TECHNOLOGIES EUROPE BV
KWARTSWEG 2
2665 NN BLEISWIJK
NETHERLANDS
31-(0)180 392 400
Email: MSDS@lifetech.com

24 hour Emergency Response for Hazardous Materials [or Dangerous Goods] Incident. Spill, Leak, Fire, Exposure, or Accident. Call CHEMTREC Within the USA + Canada: 1-800-424-9300 and +1 703-527-3887
Outside the USA + Canada: +1 703-741-5970

Country Specific Emergency Number (if available):

CHEMTREC Switzerland (Zurich)	+(41)-435082011 (La langue de voeux : allemand, français et italien)
CHEMTREC Belgium (Brussels)	+(32)-28083237 (La langue de voeux: français, flamand, allemand)
CHEMTREC Luxembourg	+(352)-20202416 (La langue de voeux: français, allemand, luxembourgeois)
CHEMTREC France	+(33)-975181407 (Salutations Langue: Français)

Classification de la substance ou du mélange**Classification selon le règlement (EC) n° 1272/2008 [CLP]****Dangers physiques**

Non classé

Dangers pour la santé

Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée	Catégorie 1

Dangers pour l'environnement

Non classé

Informations supplémentaires

Aucune information disponible

Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (EC) n° 1272/2008 [CLP]****Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence**Prévention**

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P264 - Se laver la peau soigneusement après manipulation

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Intervention

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise

Stockage

Sans objet

Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Autres dangers

Sans objet

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

Component	No.-CAS	No.-EINECS	Pour cent en poids	Numéro d'enregistrement REACH	Classification according to Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP]
Kanamycin sulphate 25389-94-0 (0.1-1.0)	25389-94-0	-	0.1-1.0	-	Repr. 1 - H360 STOT RE 1 - H372

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris leur intérieur avant réutilisation. Consulter immédiatement un médecin.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion

Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Risque de lésions pulmonaires graves (par aspiration). Consulter un médecin en cas de symptômes.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Notes au médecin

Traiter les symptômes.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau. Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Agent chimique sec.

Moyens d'extinction appropriés

Aucune information disponible.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non connu

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements
Utiliser un équipement de protection individuelle
Voir la section 8 pour plus de détails.

Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises. Dans la mesure du possible, éviter les rejets dans les égouts et les cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte.

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Toujours porter l'équipement de protection personnelle recommandé. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Si au cours d'une utilisation normale le matériau présente un danger respiratoire, utiliser une ventilation adéquate et/ou porter un respirateur approprié. Voir la section 8 pour plus de détails.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver conformément aux réglementations locales.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en recherche uniquement.

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Nom chimique	EU OEL (TWA)	EU OEL (STEL)	EU Skin Notation	
Kanamycin sulphate 25389-94-0	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	
Nom chimique	Autriche	Belgium (TWA)	Denmark (TWA)	Finland OEL (TWA)
Kanamycin sulphate 25389-94-0	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Nom chimique	France OEL (VME)	Germany OEL (TWA)	Ireland (TWA)	Italy OEL (TWA)
Kanamycin sulphate 25389-94-0	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Nom chimique	Sweden - Occupational Exposure Limits - TLVs (LLVs)	Netherlands OEL (MAC)	Spain OEL (TWA)	Royaume Uni
Kanamycin sulphate 25389-94-0	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Nom chimique	Union européenne	France OEL (VME)	Germany OEL (TWA)	
Kanamycin sulphate 25389-94-0	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	
Nom chimique	Italy OEL (TWA)	Portugal	Netherlands OEL (MAC)	Finland OEL (TWA)
Kanamycin sulphate 25389-94-0	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Nom chimique	Autriche	Danemark	Pologne	Suisse
Kanamycin sulphate 25389-94-0	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Nom chimique	Irlande	Norvège	Lithuania OEL (TWA)	Spain OEL (TWA)
Kanamycin sulphate 25389-94-0	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Mesures d'ingénierie

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas d'aération insuffisante, porter des respirateurs et des composants testés et approuvés suivant les normes gouvernementales appropriées.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Matériau de gant : gants de protection contre les produits chimiques compatibles.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité étanches.

Protection de la peau et du corps

Porter une blouse de laboratoire pour la protection corporelle.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide	
Odeur	Le mélange n' a pas été testé	
Seuil olfactif	Le mélange n' a pas été testé	
pH	6-8	
Point/intervalle de fusion	°C Le mélange n' a pas été testé	°F Le mélange n' a pas été testé
Point / intervalle d'ébullition	°C Le mélange n' a pas été testé	°F Le mélange n' a pas été testé
Point d'éclair	°C Le mélange n' a pas été testé	°F Le mélange n' a pas été testé
Température d'auto-inflammabilité	°C Le mélange n' a pas été testé	°F Le mélange n' a pas été testé
Température de décomposition	°C Le mélange n' a pas été testé	°F Le mélange n' a pas été testé
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet	
Limite supérieure d'explosivité	Le mélange n' a pas été testé	
Limite inférieure d'explosivité	Le mélange n' a pas été testé	
Pression de vapeur	Le mélange n' a pas été testé	
Densité relative	Le mélange n' a pas été testé	
Densité	Aucune donnée disponible	
Solubilité	Le mélange n' a pas été testé	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	
Viscosité	Le mélange n' a pas été testé	
Propriétés explosives	Le mélange n' a pas été testé	
Propriétés comburantes	Le mélange n' a pas été testé	

Autres informations

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun(e) connu(e).
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Une réaction dangereuse n'a pas été signalée.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e).
Matières incompatibles	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Produits de décomposition dangereux	No known hazardous decomposition products.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Nom chimique	LD50 (oral, rat/mouse)	LD50 (dermal, rat/rabbit)	LC50 (inhalation, rat/mouse)
Kanamycin sulphate	> 4 g/kg (Rat)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Principales voies d'exposition,

Irritation	Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification
Corrosivité	Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification
Sensibilisation	Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification.
STOT - exposition unique	Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible
Cancérogénicité	Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification
Mutagénicité	Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification
Toxicité pour la reproduction	Peut avoir des effets néfastes sur la reproduction - tels que malformations congénitales, fausses couches ou infertilité
Danger par aspiration	Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

Toxicité

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Nom chimique	Freshwater Algae Data	Water Flea Data	Freshwater Fish Species Data	Microtox Data	log Pow
Kanamycin sulphate	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucune information disponible.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Dans la mesure du possible, la production de déchets doit être évitée ou réduite à un minimum. Les récipients vides ou garnitures peuvent retenir des résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être mis au rebut conformément à la technique de mise au rebut approuvée. La mise au rebut de ce produit, de ses solutions ou de n'importe quels sous-produits doit respecter les exigences de toutes les réglementations locales, régionales ou nationales/fédérales applicables.

IATA / ADR / DOT-US / IMDG

Not regulated in the meaning of transport regulations.

Numéro ONU	Sans objet
Désignation officielle de transport de l'ONU	Sans objet
Transport hazard class(es)	Sans objet
Groupe d'emballage	Sans objet

Dangers pour l'environnement

Sans objet

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans objet.

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Substances extrêmement préoccupantes**

Aucun(e).

Substances réglementées en vertu du code EC 1907/2006, Annexe XVII

Aucun(e).

Substances répertoriées selon l'Annexe I de la Réglementation (CE) No 689/2008

Aucun(e).

Substances à utilisation restreinte selon l'Annexe V de la Réglementation (CE) No 689/2008

Aucun(e).

Substances suivant la Réglementation (CE) No 850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relative aux polluants organiques persistants et la Modification de Directive 79/117/CEE

Aucun(e).

Classification allemande de pollution des eaux (Wassergefährungsklassen)

Non classé.

Autres inventaires internationaux

Nom chimique	EINECS (Union européenne)	ELINCS (Liste européenne des substances chimiques notifiées)	ENCS (Japon)	PICCS (Philippines)
Kanamycin sulphate	Listed	-	-	Listed

Nom chimique	AICS (Australie)	Corée du Sud (KECL)	Canada (DSL)	NDSL
Kanamycin sulphate	Listed	Listed	-	-

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été réalisée.

Motif de la révision Mise à jour conformément au Règlement de la Commission (EU) No 830/2015
Numéro de révision 3
Date de révision 05-oct.-2018

Références

- ECHA: <http://echa.europa.eu/>
- TOXNET: <http://toxnet.nlm.nih.gov/>
- eChemPortal: <http://www.echemportal.org/>
- LOLI database: <https://www.chemadvisor.com/loli-database>

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément à la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP] :

Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1	Méthode de calcul
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée	Catégorie 1	Méthode de calcul

Les informations qui précèdent ont été recueillies par recherche et/ou contrôle diligents et les recommandations sont basées sur une application prudente d'un jugement professionnel. Ces informations ne doivent pas être considérées comme exhaustives et doivent être utilisées uniquement à titre indicatif. Tous les produits et mélanges peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Étant donné que la Société ne peut pas contrôler les méthodes, volumes ou conditions réels d'utilisation, la Société ne sera tenue responsable d'aucun dommage ou perte résultant de la manipulation du produit décrit ici ou d'un contact avec celui-ci.

LES INFORMATIONS FIGURANT DANS LA PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT NE CONSTITUENT PAS UNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À TOUTE FIN PARTICULIÈRE